

qui n'appartient qu'aux philosophes. De fait, c'est bien pauvre.

Hier, nous avons eu un magnifique débat. Personne ne dormait et tous en ont joui du commencement à la fin. Mais, à tout prendre, il se ramenait à une tentative de la part du chef de l'opposition de justifier l'attitude qu'il avait prise à la conférence de 1945 et à une tentative de la part du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de nous dire que le Gouvernement avait donné suite à ses propositions dans la proportion des deux tiers, alors que, je viens de le démontrer, tel n'est pas le cas. Toutefois, le débat d'hier a donné ce bon résultat. Il a forcé le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à débattre ces cinq questions et à les rendre publiques. A mon avis, ce sont cinq des plus importantes questions qui intéressent actuellement la population du Canada. Ce que je demande, au risque de provoquer un autre discours de la part du chef de l'opposition et du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, c'est une déclaration nette des porte-parole des vieux partis à la Chambre, sur ces importantes questions.

Quant à nous, nous croyons que les accords fiscaux fédéraux-provinciaux doivent être menés à bien; qu'ils doivent s'inspirer de principes qui assureront l'unité du pays; qu'ils doivent permettre de redistribuer la richesse dans notre pays, afin qu'elle profite aux Canadiens dans la mesure où ils en produisent et conformément à leur droit à un niveau de vie convenable. Dans le domaine des pensions de vieillesse et des pensions de cécité, nous croyons qu'il faudrait porter le montant à 60 dollars par mois. Et ces améliorations devraient être apportées incontinent.

Nous soutenons que, dans le domaine de l'hygiène, il se pose à notre population un des plus importants de ses problèmes, et qu'un programme national d'assurance-santé doit être mis en vigueur dès octobre prochain, lors de la conférence fédérale-provinciale.

J'invite les chefs de tous les partis à exprimer clairement leur attitude à l'égard de cette question. Je prie le premier ministre de ne pas se contenter de la déclaration qu'il a faite au cours de la campagne électorale de 1953. A ce moment-là, il semblait se fonder sur le fait qu'une ou deux provinces seulement paraissaient réclamer un programme national d'assurance-santé. La situation a changé depuis. Elle a légèrement changé depuis la semaine dernière. Nous savons maintenant, par ce qui s'est produit en public, que quatre ou cinq provinces s'intéressent au programme d'assurance-santé. Si nous savions ce qui s'est passé à huis clos mercredi de la semaine dernière, peut-être pourrions-nous dire que beaucoup plus de

cinq provinces sont intéressées à un tel programme. Je prie le premier ministre et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de renoncer à cette habitude de nous lire des déclarations au sujet du passé. La tradition libérale en est remplie depuis 1919. Ce que nous voulons savoir, c'est le point de vue actuel du parti libéral sur l'assurance-santé. En ce qui concerne le chômage, nous estimons que jusqu'à ce qu'on prenne les dispositions nécessaires pour obtenir l'embauchage intégral, toute la responsabilité à l'égard des chômeurs aptes au travail retombe sur le gouvernement fédéral, ainsi que l'ont déclaré en 1945 les libéraux, ce qui est encore valable aujourd'hui. Dans le domaine de ce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin) a appelé hier "les délais prévus pour les subventions sous forme d'immobilisations publiques", nous croyons que c'est au gouvernement fédéral qu'incombe la tâche d'établir des programmes de grands travaux publics en vue de l'expansion du pays, de la suppression du chômage et d'un avancement économique qui nous donnera un pays où régneront le bien-être et l'abondance pour tous.

J'ai tâché d'indiquer ce que, à mon avis, ont omis les deux principaux orateurs du débat d'hier. Ils ont parlé du passé. Ils ont essayé de motiver leurs points de vue respectifs. Ils ne nous ont pas dit vers quel but nous nous dirigeons dans les questions importantes dont ils ont parlé. J'ai indiqué notre point de vue sur les cinq problèmes majeurs à l'étude, et j'estime que notre population a le droit de connaître l'opinion des autres partis siégeant à la Chambre sur ces points importants.

(Texte)

M. J.-Wilfrid Dufresne (Québec-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 5 avril dernier, le nouveau ministre des Finances (M. Harris) présentait au peuple canadien son premier budget, comme tel, pour l'année financière 1955-1956.

A la lecture de cet exposé, tous et chacun de nous furent lancés dans une complète confusion, cherchant ici et là où pouvaient se trouver les véritables déductions qui allégeraient le fardeau du contribuable moyen en général et, en particulier, celui des travailleurs.

Je ne vois pas l'utilité d'en parler plus longuement, ce budget, comme tous les autres dans le passé d'ailleurs, ayant plutôt pour fin d'encenser le gouvernement au pouvoir que de soulager le pauvre contribuable.

J'aurais souhaité et désiré cependant, à l'instar de presque tous les Canadiens, ap-